

# Compte-rendu réunion Apogée

## Réunion du 03 juillet 2009

Participants : Florent Baulieu, Christophe Boccheciampe, Christine Favier, Michèle Huber, Catherine Mongenet, Nathalie Ostré, Ana Schwartz Dos Santos, Raymond UHLMANN (remplace Christelle Vigneron),

Rapporteur : Florent Baulieu

### **Nouvelle version d'Apogée**

La base UDS a été mise à jour avec la nouvelle version d'Apogée, elle est opérationnelle. Par ailleurs, le lundi 06 juillet, des salariés de la société SOPRA seront présents, la journée sera notamment consacrée au transfert de compétences.

#### **Mise à jour des postes Apogée**

Afin d'être compatible avec la nouvelle version d'Apogée, les différents postes utilisés doivent être à jour et comporter un lecteur PDF et une machine virtuelle JAVA. La mise à jour des postes de l'ex-UMB sera finie d'ici au lundi 06 juillet. Suite à un retour des modélisateurs, la documentation pour les interventions sera revue. Pour les postes de l'ex-URS, des firewalls sont présents ce qui empêche pour l'instant d'y accéder. Par ailleurs, un changement de port devra être fait sur les postes afin de permettre la connexion au serveur d'application par le port standard. Ces éléments ne sont toutefois pas bloquants. Pour les postes de l'ex ULP, il faut attendre le retour des testeurs. Pour information, Nathalie Ostré a testé 5 postes, sur lesquels l'application JAVA manquait.

La réunion des correspondants réseaux du 29 juin à eu un retour positif, ils sont d'accord pour mener les tests.

Les tests commenceront à partir de lundi 06 juillet pour finir le plus tôt possible. Ils doivent être bouclés avant le 17 juillet. Par ailleurs, il est rappelé que les testeurs doivent remplir un formulaire afin de bien valider le test.

En cas d'absence des personnels, il y a un risque pour que les techniciens ne puissent accéder aux ordinateurs.

Enfin il est également rappelé que les postes destinés aux vacataires doivent également être mis à jour afin qu'ils soient opérationnels.

### **Fusion des bases**

Pour rappel, les bases Apogées seront fermées à partir du 17 juillet jusqu'au 22 août, pour une ouverture des inscriptions au 25 août. Des problèmes de doublons pourront encore apparaître, ils seront alors traités au cas par cas, afin de donner le feu vert à la DES.

### **Inscriptions en ligne**

Les questions concernant les modes de paiement et le compte d'imputation ont été vues avec l'agence comptable.

Par contre Nathalie Charlier Lowe rencontre des difficultés concernant le chargement des VET pour les L2 et L3. Un retard est donc prévu, l'ensemble devrait être fini dans la semaine du 13 au 17 juillet.

Il est également rappelé qu'il faudra tester les applicatifs d'inscription en ligne afin d'être sûr qu'ils soient opérationnels.

Pour les étudiants, ils devront se rendre sur la page inscriptions.unistra.fr sur laquelle se trouve le lien vers les modules IA Primo et IA Réins. Il est par ailleurs à noter qu'un certain nombre de pages sont sur des serveurs ayant encore le nom « .u-strasbg.fr », il faudra donc changer le nom des serveurs pour avoir des noms de serveur « unistra.fr ».

### **Lien Apogée-ARIA**

Les informations obligatoires pour permettre l'inscription en ligne après être passé par l'application ARIA ont été ajoutées au formulaire ARIA. Par ailleurs un message a été envoyé aux 13000 étudiants s'étant déjà enregistrés sur ARIA pour qu'ils complètent ces données obligatoires.

Par rapport à la question des admis sous réserve et de la nécessité de vérifier et d'actualiser les informations relatives aux étudiants acceptés et donc de changer les statuts, il faut rappeler la différence entre les candidatures, qui demandent des pièces d'ordre pédagogique et les inscriptions où les étudiants doivent fournir des pièces administratives. Un point d'information sera prévu lors de la réunion du 09 juillet avec les scolarités des composantes. Christine Favier et Christophe Boccheciampe assureront cette information.

Pour information, 285 formations sont encore à rentrer dans ARIA, la faculté de médecine ayant également recours à l'application.

Enfin, parmi 13000 étudiants auxquels un mail a été envoyé afin de leur demander de compléter certaines informations, un certain nombre sont sans doute déjà étudiants à l'UdS et les informations nécessaires sont déjà dans les bases de données UdS. Ainsi, il est demandé que d'ici à l'automne, un cahier des charges soit rédigé avec les différentes modifications à apporter aux dispositifs d'inscriptions en ligne afin de permettre de récupérer directement un certain nombre de données à partir du moment où l'étudiant s'est identifié une première fois.

### **Autres points**

Nathalie Weiblé et Anna Dos Santos sont en train de finaliser l'harmonisation des référentiels.

Une information a été relayée à propos de la faculté de Droit qui a eu une démonstration d'un lecteur optique pour les QCM dont le logiciel permet une interface avec Apogée. La faculté de Droit semble prête à acheter cet outil. Mme Mongenet souhaite que cette question soit abordée de manière collective, d'une part parce qu'un tel outil peut intéresser d'autres facultés et parce qu'il est nécessaire de s'assurer des compatibilités techniques avec la DI. Enfin selon le prix, un marché devra être mis en place ce qui demande la rédaction d'un cahier des charges.

Le prochain point d'étape se tiendra le vendredi 17 juillet de 08h30 à 10h00.